

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED RECOMMANDATION R408

4TP3

L'échafaudage est pour de nombreuses activités l'équipement temporaire de travail de base mais reste cependant le plus à risque, avec pour 2ème cause d'accidents mortels la chute de hauteur. Cette formation a pour but de répondre à la réglementation en vigueur mais aussi de déployer une démarche de Prévention des risques, que le stagiaire sera à même d'appliquer sur son lieu de travail.

Arrêté du 21 décembre 2004.

Article R4323-69 du code de travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs ayant reçu une formation adéquate et spécifique ».

Décret du 7 mars 2008 et Art R 4141-15 du Code du Travail.

Formation répondant au dispositif de l'habilitation pour les Organismes de Formation et des entreprises, spécifique aux formations échafaudage de pied R408 version 7 de janvier 2023

Objectifs

Le dispositif de formation proposé a la volonté d'accompagner le stagiaire afin de développer ses compétences sur le montage et l'utilisation des échafaudages en sécurité.

Il doit être capable de monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci- dessous :

- Montage façade avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

Le stagiaire acquière une autonomie et une sensibilité à travailler en sécurité afin de pérenniser la démarche de prévention des risques en entreprise.

Public Visé

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied (de hauteur inférieure à 24m) conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel

3 Jours

Pré Requis

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage)
- Maîtriser le français (lu, écrit et parlé) afin qu'il puisse comprendre la notice du fabricant, la lecture de plans et compléter son rapport de vérification
- Bénéficier d'une aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages
- Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur et se munir des EPI suivants pour réaliser la formation : casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais de catégorie 3 conforme avec 2 connecteurs.

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 4TP3-20250725

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (numéro gratuit)
contact@groupelfc.com
www.asfogrand sud.com


SIRET : 83420427300017
Code APE : 8550A
Organisme de formation enregistré sous le n°76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitanie.
(ne vaut pas agrément de l'état)



Parcours pédagogique

DC1 - Se situer et être acteur de la prévention des risques

- Appréhender les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Communiquer et rendre compte
- Signalier les situations dangereuses
- Prévenir les risques
- Connaitre et faire connaître les consignes de sécurité

DC2 - Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant

Identifier les différents types d'échafaudage et leur domaine d'utilisation

- Les éléments constitutifs de l'échafaudage
- Le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage

Comprendre et exploiter une notice du fabricant

Préparer le montage

- Aménager et baliser la zone de chantier
- Réceptionner et vérifier l'état du matériel
- Choix des outillages et des équipements de protection nécessaires

Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied

- Utiliser les équipements de sécurité
- Utiliser l'outillage
- Implanter l'échafaudage
- Monter/ démonter une structure simple
- Approvisionner les éléments nécessaires aux différents niveaux
- Contrôler la résistance des ancrages et amarrages
- Apposer les panneaux indicateurs de charges d'exploitation
- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant/ plans de montage

DC3 - Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

DC4 - Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

- Choisir et utiliser les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Prendre en compte la coactivité

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

30 à 50% de théorique en salle de formation / 50 à 70% de pratique sur une plateforme pédagogique

Supports audio visuels adaptés (format POWER POINT + films) et support de cours remis à chaque participant. Alternance entre théorie et pratique : le formateur aborde de manière théorique chaque objectifs pédagogiques identifiés en salle (photos, vidéos, PowerPoint...) puis accompagne les stagiaires sur la plateforme pédagogique pour les mettre en pratique.

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant référentiel CNAM R 408.

Mise à disposition de notre plateau technique et des équipements suivants :

- D'un échafaudage de pied (MULTISECU 1) certifié NF, permettant de réaliser un montage à cadres et un montage multidirectionnel
- D'un échafaudage de pied (MULTISECU 2) certifié NF, permettant de réaliser un montage à cadres et un montage multidirectionnel
- De plans de montage des échafaudages
- D'un emplacement pour les exercices pratiques
- Des outils
- Un extractometre

Les cas pratiques à mettre en œuvre présenteront des configurations MDS sur les parties courantes : montage à cadre ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage. Montage poutre de franchissement mini 4m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.5m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences INRS des épreuves évaluatives (théorique et pratique) ils recevront une attestation de compétence validant leurs acquis.

Maintien et actualisation des compétences

La réglementation prévoit une formation de maintien et actualisation des compétences aussi souvent que nécessaire – périodicité définie sous la responsabilité de l'employeur en fonction du contexte professionnel des participants.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR